



ARRETE INTERMINISTERIEL N° 0992

**PORTANT DESIGNATION DES MEMBRES DU COMITE DE
PILOTAGE DU PROGRAMME DE VERIFICATION DES ACTIVITES
FORESTIERES, DE LA SECURISATION DES RECETTES
FORESTIERES ET D'EXPORTATION DU BOIS**

**SUR PROPOSITIONS DES DIRECTEURS DE CABINETS DES MINISTERES DES
FINANCES ET DU BUDGET ET DES EAUX, FORETS, CHASSE ET PÊCHE**

LE MINISTRE DES FINANCES ET DU BUDGET

ET

LE MINISTRE DES EAUX, FORÊTS, CHASSE ET PÊCHE

- VU la Constitution de la République Centrafricaine du 30 mars 2016 ;
- VU la Loi N°99.016 du 16 juillet 1999 modifiant et complétant certaines dispositions de l'Ordonnance N°93.008 du 14 juin 1993 portant statut général de la Fonction Publique Centrafricaine ;
- VU la Loi n° 07.018 du 28 décembre 2007, portant Code de l'Environnement de la République Centrafricaine ;
- VU la Loi n° 08. 022 du 17 octobre 2008, portant Code forestier de la République Centrafricaine ;
- VU le Décret n° 19.056 du 25 février 2019, portant nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- VU le Décret n° 19.072 du 22 mars 2019, portant nomination ou confirmation des membres du Gouvernement et ses modificatifs subséquents;
- VU le Décret n° 18.128 du 02 juin 2018, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche, et fixant les Attributions du Ministre ;
- VU le Décret N° 019.149 du 21 mai 2019, portant Organisation et Fonctionnement du Ministère des Finances et du Budget, et fixant les Attributions du Ministre ;
- VU le contrat du 5 juin 2020 entre le Gouvernement Centrafricain et la Société Générale de Surveillance (SGS) SA relatif au Programme de Vérification des Exportations (PVE) de Produits Bois ;
- VU l'Arrêté Interministériel n°0932 du 23 Juillet 2020.

ARRETENT

Article 1 : Les personnalités dont les noms suivent sont désignées comme membres du Comité de Pilotage du Programme de Vérification des activités forestières, de la sécurisation des recettes forestières et d'exportation du bois.

Président : Eugène BOUAWA, Directeur Général des Etudes, de la Planification et des Affaires Juridiques du Ministère des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche

Vice-président : Antoine de Padoue PALABRE, Chargé de Mission en matière de Mobilisation des Recettes de l'Etat au Ministère des Finances et du Budget

Rapporteur Général : Marie Chantal PENDOUE, Coordinatrice, du Programme de Vérification des activités forestières, de la sécurisation des recettes forestières et d'exportation du bois

Membres :

- 1) David OUANGANDO, Chargé de Mission en Matière des Eaux et Forêts;
- 2) Albert GANDOKO, Directeur Général des Eaux, Forêts, Chasse et Pêche ;
- 3) Basile TITO, Coordinateur de la Cellule FLEGT ;
- 4) Giles Vegard KONDIO, Coordinateur de l'Observatoire Economique de la Filière Bois en RCA;
- 5) Alain GRENGBABO, Directeur de la Législation, de la Règlementation et des Affaires contentieuses du Ministère des Finances et du Budget ;
- 6) TOKOFESSE Dieudonné, Coordinateur du Guichet Unique du Ministère de Commerce et de l'industrie ;
- 7) Jean Bernard YALI, Directeur de la Programmation du Contrôle fiscal des Enquêtes et du Recensement fiscal du Ministère des Finances et du Budget.

Article 2: Le présent Arrêté qui annule toutes dispositions antérieures contraires et qui prend effet à compter de la date de sa signature, sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Fait à Bangui, le 4 AOUT 2020

Ministre des Finances et du
Budget



Henri-Marie DONDRA

Ministre des Eaux, Forêts,
Chasse et Pêche



Amit IDRIS

R.C.A